



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/ARCW/8/2

6 novembre 2009

**NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Huitième Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 15)

16–20 novembre 2009

Banjul (Gambie)

**Programme de travail sur la mise en œuvre des activités du sous-programme:
«Parité et participation des femmes au développement» pour la période
biennale 2010-2011**

Sous-programme 6 – Parité et participation des femmes au développement

Les activités inscrites à ce sous-programme relèvent du Centre africain pour le genre et le développement social. Le sous-programme sera davantage axé sur les travaux de recherche et d'analyse ayant trait à l'égalité des sexes, sur la coopération technique à l'appui de l'élaboration des politiques et sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes comme facteurs d'amélioration de leur statut économique et social. La stratégie visera également à soutenir les États membres et leurs institutions intergouvernementales dans la mise en place de plates-formes d'action régionales et mondiales en faveur de l'égalité des sexes. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie présentée au sous-programme 6 du programme 14 du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1).

Objectif: Renforcer la capacité des États membres d'instaurer l'égalité des sexes et d'assurer la promotion de la femme	
Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres et des organismes intergouvernementaux d'intégrer le principe d'égalité des sexes dans des politiques et des programmes	a) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent des connaissances et des informations obtenues grâce aux outils et aux réseaux d'apprentissage et d'échange qui ont été mis en place Mesure des résultats 2006-2007: 25 pays 2008-2009 (estimation): 27 pays 2010-2011 (objectif): 45 pays
b) Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des engagements pris à l'échelle régionale et mondiale en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme	b) Augmentation du nombre de pays en mesure d'honorer leurs obligations en matière d'établissement de rapports sur leurs engagements régionaux et internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la femme Mesure des résultats 2006-2007: 15 pays 2008-2009 (estimation): 25 pays 2010-2011 (objectif): 35 pays
c) Amélioration de la capacité des États membres de répondre aux préoccupations sociales et économiques persistantes ou naissantes des femmes en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable	c) Augmentation du nombre de programmes et initiatives visant spécifiquement à améliorer la situation économique et sociale des femmes dans les États membres, grâce aux activités de la CEA Mesure des résultats 2006-2007: 5 programmes et initiatives 2008-2009 (estimation): 8 programmes et initiatives 2010-2011 (objectif): 10 programmes et initiatives

Facteurs externes

Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts entrepris et coopèrent pleinement à l'intégration d'une démarche antisexiste et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies

visant à assurer l'égalité des sexes en y affectant des moyens humains et financiers; b) les partenaires du développement honorent les engagements qu'ils ont pris et continuent d'apporter leur soutien.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Comité «Femmes et développement» de la CEA:
 - a. Services fonctionnels pour les réunions: septième session du Comité (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport au Comité «Femmes et développement» sur l'évolution récente de la situation sur le plan de l'égalité des sexes en Afrique (1) rapport au Comité «Femmes et développement» sur la stratégie de suivi des résultats de Beijing+ 15 et la voie à suivre;
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: examen du Rapport sur les femmes en Afrique (1); rôle des femmes dans la sécurité alimentaire en Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Publications en série: inventaire des pratiques exemplaires d'intégration de la question de l'égalité des sexes: rôle des femmes dans la résolution des conflits en Afrique (1); inventaire des pratiques exemplaires d'intégration de la question de l'égalité des sexes: rôle des femmes dans le monde des affaires (1); Rapport sur les femmes africaines (1);
 - ii) Publications isolées: rapport sur l'incidence de la problématique hommes-femmes sur la sécurité alimentaire en Afrique (1); rapport sur les politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes, avec des simulations effectuées à partir du modèle macroéconomique intégrant les sexospécificités (2); indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (2); rapport sur les droits des femmes en Afrique, sous l'angle de la violence à l'égard des femmes (1);
 - iii) Supports techniques: collecte et diffusion d'informations grâce à l'Observatoire africain des droits de la femme, pour suivre l'évolution des droits de la femme en Afrique (1); mise en réseau électronique des mécanismes africains de défense des droits de la femme, dans un objectif de partage d'information et de mobilisation (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Bourses d'études et subventions: recours à des professeurs et experts invités et à des stagiaires pour travailler à des modèles macroéconomiques intégrant les sexospécificités et à l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (3);

- ii) Projets opérationnels: Observatoire africain des droits de la femme (1); trousse à outils opérationnelles permettant d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans les politiques, programmes et stratégies nationaux (1); réseau électronique rassemblant les mécanismes africains de défense des droits de la femme (1);